

FÊTE DU TRAVAIL : HOMMAGE PARTICULIER AUX TRAVAILLEURS AU FRONT

Ce 1^{er} mai doit revêtir un caractère particulier dans la mesure où il doit permettre de rendre hommage à toutes les travailleuses et les travailleurs qui exécutent leurs activités depuis quelques temps dans des conditions particulièrement difficiles.

Des travailleurs en première ligne:

Notre économie tourne au ralenti alors que certaines professions n'ont pas arrêté car elles sont essentielles au bon fonctionnement, voire à la survie de notre société, alors que d'autres professions ont poursuivi leurs activités pour des raisons économiques.

Il n'en demeure pas moins que tout ce personnel a fourni sa prestation de travail dans des conditions parfois extrêmes, au péril de leur propre santé et celle de leurs proches. Tous, ces travailleuses et travailleurs méritent le plus grand respect, et leur santé doit absolument être préservée.

Prime extraordinaire à titre de reconnaissance

Tous les travailleurs méritent une prime de risque extraordinaire à titre de reconnaissance pour le travail fourni dans des conditions exceptionnelles.

Les travailleurs ne se contentent pas d'éloges mais attendent des revalorisations concrètes

De cette crise de Coronavirus il faudra se souvenir que dans le cadre de ces métiers essentiels le personnel est souvent mal payé et dévalorisé. De plus il y a beaucoup de femmes occupées dans ces secteurs.

Le personnel soignant s'est investi sans compter, ainsi que le secteur des services à la personne, de la vente, des transports et de la logistique, du nettoyage, des crèches, tous ces travailleurs sans lesquels nous aurions pu éviter un chaos total, pendant cette crise.

Le personnel de ces secteurs attend une revalorisation de leurs conditions de travail.

Ne pas faire payer aux travailleurs les conséquences de cette crise sanitaire

Les employeurs doivent éviter autant que faire se peut les licenciements et surtout de trouver comme remède à cette crise de flexibiliser le temps de travail à l'instar de ce qui a été fait pour le personnel soignant. Cette crise doit être résolue avec tous les secteurs et non pas sur le dos des plus faibles.

Renseignements complémentaires

Carole Furrer, Présidente

Bernard Tissières, Coordinateur

☎ 079/524.66.74

☎ 079/416.22.58

Secrétariat général

Place du Midi 24 ■ 1950 Sion

T 027 327 34 56 ■ F 027 327 34 59 ■ info@sciv.ch ■ www.sciv.ch